

Dossier tarifaire 2027

Requête 4351-2026

Stratégie d'intégrité - Plan pluriannuel

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	CONTEXTE ET PORTRAIT DU RÉSEAU	4
3.	STRATÉGIE ET CADRE DE GESTION DES ACTIFS	5
4.	BILAN DE SANTÉ DES ACTIFS	8
5.	RISQUES PRIORITAIRES ET PROGRAMMES D'INTERVENTION	10
6.	SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PLANIFIÉS (2027-2031)	18
7.	BÉNÉFICES ATTENDUS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	20
8.	GOVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES	20
9.	CONCLUSION	21

1. INTRODUCTION

Enbridge Gaz Québec (EGQ ou Distributeur) présente son premier plan pluriannuel des investissements en gestion des actifs afin d'exposer, de façon structurée, les interventions envisagées pour réduire les risques d'intégrité, maintenir la fiabilité du réseau et soutenir la pérennité des actifs de distribution. Ce plan découle de sa Stratégie relative à la gestion de l'intégrité des actifs déposée dans le cadre du dossier tarifaire 2026¹.

Dans un contexte marqué par le vieillissement progressif de certaines infrastructures, l'évolution des exigences réglementaires et la nécessité de maintenir un niveau élevé de sécurité et de fiabilité du service, EGQ poursuit le développement de ses programmes de gestion de l'intégrité et le maintien des compétences spécialisées requises pour l'exploitation sécuritaire et fiable de son réseau.

Le présent document constitue l'outil principal de planification des interventions découlant de l'application progressive du Programme de gestion de l'intégrité des actifs d'Enbridge Gas, adapté à la réalité du réseau de distribution d'EGQ.

Les investissements présentés dans ce plan feront l'objet d'une revue annuelle afin de tenir compte :

- du bilan de santé des actifs;
- des analyses de risques;
- de l'évolution de l'état du réseau;
- des résultats des programmes d'intégrité;
- des nouvelles exigences réglementaires;
- de l'apparition de risques émergents.

Le présent plan constitue un document évolutif élaboré alors que le premier cycle complet du bilan de santé des actifs est toujours en cours de réalisation. Les interventions, les échéanciers et les investissements présentés reflètent donc les meilleures informations disponibles au moment de

¹ Dossier [R-4303-2025](#), EGQ-8, document 1 – Stratégie d'intégrité.

sa préparation et seront appelés à être précisés à mesure que les résultats du bilan de santé des actifs et des analyses de risques seront intégrés au processus de gestion des actifs d'EGQ.

2. CONTEXTE ET PORTRAIT DU RÉSEAU

Le réseau de distribution d'EGQ dessert la région de l'Outaouais et comprend plus de 1 000 km de conduites principales ainsi qu'environ 41 000 branchements. Ces actifs constituent le cœur de la mission du distributeur, soit d'assurer une distribution sécuritaire, fiable et continue du gaz naturel à sa clientèle.

Puisque la majorité des actifs est enfouie, leur inspection, leur entretien et leur remplacement requièrent une approche structurée fondée sur les principes de gestion des actifs. Cette approche s'appuie notamment sur l'évaluation des risques, le bilan de santé des actifs et l'optimisation des investissements afin d'assurer la pérennité et la performance du réseau à long terme. Le tableau suivant présente les principales catégories d'actifs composant le réseau de distribution d'EGQ :

Tableau 1: Population d'actifs

Catégorie d'actifs	Inventaire
Conduites principales	1 043 km
Conduites en acier	292 km
Conduites en polyéthylène	754 km
Branchements	40 965
Vannes principales	271
Postes pré-détente	56
Postes de détente	35

Ces catégories d'actifs ne présentent pas le même profil de vieillissement, les mêmes mécanismes de dégradation ni le même niveau d'exposition au risque, ce qui justifie une approche différenciée de priorisation des interventions. Bien que ces actifs contribuent collectivement à l'exploitation

sécuritaire et fiable du réseau, ils présentent des caractéristiques techniques, des conditions d'exploitation et des mécanismes de dégradation distincts. Ces différences influencent leur niveau de risque respectif et justifient une priorisation rigoureuse des investissements. Dans ce contexte, la section suivante décrit la stratégie et le cadre de gestion des actifs qui orientent l'évaluation des risques, la priorisation des interventions et la planification des investissements d'EGQ.

3. STRATÉGIE ET CADRE DE GESTION DES ACTIFS

3.1 Principes directeurs

Le cadre de gestion des actifs d'EGQ établit une approche structurée permettant de tenir compte des risques, de la performance des actifs, des exigences réglementaires ainsi que de l'utilisation efficiente des ressources financières. Il oriente la priorisation des interventions et des investissements afin de soutenir l'atteinte des objectifs de sécurité, de fiabilité et de pérennité du réseau et s'appuie sur les principes suivants :

- gestion fondée sur les risques;
- optimisation du cycle de vie des actifs;
- amélioration continue;
- conformité réglementaire;
- décisions appuyées sur les données;
- harmonisation avec les pratiques d'Enbridge Gas.

3.1.1 Valeurs et objectifs de gestion des actifs

La stratégie de gestion des actifs d'EGQ vise à assurer une gestion sécuritaire, fiable et durable des infrastructures de distribution de gaz naturel. Elle fournit un cadre permettant d'équilibrer les risques, les coûts, la performance des actifs et les besoins opérationnels afin d'orienter les décisions tout au long du cycle de vie des infrastructures. Dans cette perspective, les décisions d'investissement et de gestion des actifs visent à :

- assurer la sécurité du public, des employés et des entrepreneurs;
- maintenir la fiabilité et la continuité du service;
- préserver la pérennité et la performance des infrastructures;

- assurer la conformité aux exigences légales, réglementaires et normatives;
- optimiser l'utilisation des ressources financières;
- contribuer à la protection de l'environnement.

Ces objectifs constituent les fondements sur lesquels repose l'évaluation, la priorisation et la réalisation des interventions sur les actifs du réseau.

3.2 Méthodologie

Afin de traduire ces principes en actions concrètes, EGQ applique une méthodologie structurée permettant d'identifier les risques, d'évaluer l'état de santé des actifs et de prioriser les interventions en fonction de leurs bénéfices attendus.

La planification des investissements repose sur les fondements du Programme de gestion de l'intégrité des actifs du réseau de distribution d'Enbridge Gas (« DIMP ») et sur la méthodologie décrite dans la Stratégie d'intégrité d'EGQ. Cette continuité vise à assurer que les investissements proposés découlent d'un cadre structuré, fondé sur les risques, et cohérent avec les pratiques de gestion de l'intégrité appliquées à l'échelle du réseau Enbridge Gas.

La planification des investissements s'appuie sur un processus structuré comprenant notamment:

- le bilan de santé des actifs;
- l'analyse des populations d'actifs;
- l'identification des menaces;
- l'évaluation des risques;
- la priorisation des interventions;
- l'élaboration de mesures de mitigation;
- l'optimisation du portefeuille de projets;
- la révision annuelle du plan.

En pratique, cette méthodologie permet de documenter pourquoi une population d'actifs est retenue, quel risque elle vise à réduire, quelles interventions sont envisagées et comment ces interventions seront révisées au fil de l'évolution des données. Cette approche assure la traçabilité entre l'identification des menaces, l'évaluation des risques, le bilan de santé des actifs et la

priorisation des investissements proposés dans le présent plan. Elle permet ainsi de démontrer que les interventions retenues découlent d'un processus décisionnel structuré, basé sur les risques et aligné sur les principes du programme de gestion de l'intégrité des actifs d'EGQ.

Dans le cadre de la priorisation des interventions, EGQ considère notamment :

- le niveau de risque associé à la population d'actifs;
- les mécanismes de dégradation connus;
- l'historique des défaillances et des fuites;
- les conséquences potentielles d'une défaillance;
- l'efficacité des mesures de mitigation disponibles.

3.3 Données utilisées pour la planification

La qualité des décisions en matière de gestion des actifs repose sur la disponibilité et la fiabilité des données utilisées pour évaluer l'état des infrastructures et les risques qui leur sont associés.

La planification des interventions et des investissements présentés dans le présent plan s'appuie sur les meilleures données disponibles au moment de sa préparation. Ces données permettent à EGQ d'établir un portrait préliminaire de l'état des actifs, d'identifier les populations présentant un niveau de risque plus élevé et d'orienter la priorisation des programmes d'intervention. Ce portrait sera progressivement bonifié à mesure que les résultats du bilan de santé des actifs, les activités d'inspection et les analyses de risques seront complétés.

Les principales sources de données utilisées comprennent notamment :

- l'inventaire des actifs du réseau;
- l'année d'installation, le matériau et les caractéristiques techniques des conduites et des branchements;
- l'historique des fuites, des défaillances et des interventions;
- les données issues des inspections, des travaux de remplacement et des programmes d'entretien;
- les données opérationnelles disponibles;
- les analyses réalisées dans le cadre du programme de gestion de l'intégrité;

- les connaissances opérationnelles et l'expérience terrain;
- les résultats disponibles ou à venir du bilan de santé des actifs.

Cette approche permet de documenter les hypothèses utilisées pour la planification et de soutenir une priorisation évolutive, fondée sur les risques et adaptée à l'amélioration graduelle de la qualité et de la disponibilité des données.

Parmi ces intrants, le bilan de santé des actifs occupe une place centrale puisqu'il permet d'évaluer l'état, la performance et le niveau de risque des principales populations d'actifs du réseau.

Bien que les résultats actuellement disponibles demeurent préliminaires, le bilan de santé des actifs constitue l'un des principaux intrants du présent plan pluriannuel et jouera un rôle grandissant dans la priorisation des interventions au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le bilan de santé des actifs constitue alors l'un des principaux intrants du présent plan pluriannuel.

Les modalités de réalisation de ce bilan ainsi que son rôle dans le processus de priorisation des investissements sont présentées à la section 4.

4. BILAN DE SANTÉ DES ACTIFS

Le présent plan pluriannuel s'appuie sur un bilan annuel de santé des actifs, lequel constitue un élément central du processus de gestion des actifs d'EGQ. Conformément à la méthodologie décrite à la section 3, le bilan de santé des actifs vise à fournir une évaluation structurée de l'état, de la performance et des risques associés aux principales populations d'actifs du réseau.

À son stade actuel de développement, il repose principalement sur une appréciation qualitative fondée sur les données disponibles, l'historique de performance des actifs et les connaissances opérationnelles du réseau. Cette approche permet d'orienter la priorisation des interventions et la planification des investissements à partir des meilleures informations actuellement disponibles.

À mesure que la méthodologie sera bonifiée et que le premier cycle complet du bilan de santé des actifs progressera, EGQ prévoit intégrer des paramètres plus structurés relatifs notamment à la probabilité de défaillance, aux conséquences potentielles d'une défaillance et, lorsque les données le permettent, à la durée de vie utile résiduelle.

Les résultats du bilan de santé des actifs constituent un intrant essentiel à la priorisation des interventions et à la planification des investissements présentés dans le présent plan.

4.1 Évaluation qualitative provisoire

L'évaluation présentée ci-dessous constitue une appréciation qualitative fondée sur les données actuellement disponibles et les connaissances opérationnelles du réseau. Cette appréciation sera progressivement bonifiée à mesure que les analyses du bilan de santé des actifs seront complétées.

Tableau 2: Évaluation qualitative provisoire de l'état des principales populations d'actifs à risque

Population d'actifs	État général	Niveau de risque	Justification ²
Conduites en acier	Variable	Évaluation en cours	Vieillessement et corrosion potentielle
Aldyl-A	Dégradation connue	Élevé	Risque de fissuration liée au vieillissement
Branchements cuivre	Dégradation connue	Moyen à élevé	Corrosion
Raccords AMP	Dégradation connue	Moyen	Corrosion

²La tendance observée pour chaque population d'actifs pourra être qualifiée comme étant stable, en amélioration ou en détérioration à mesure que les résultats du bilan de santé seront bonifiés.

L'évaluation qualitative présentée au Tableau 2 constitue un intrant préliminaire au processus de priorisation des interventions et des investissements du présent plan pluriannuel 2027-2031. Elle permet d'identifier, à partir des données actuellement disponibles et des connaissances opérationnelles du réseau, les principales populations d'actifs présentant un état général ou un niveau de risque nécessitant une attention particulière. Les constats qui en découlent orientent les analyses plus approfondies et la planification des programmes d'intervention présentés à la section suivante. À mesure que le bilan de santé des actifs sera complété et que les analyses de risques progresseront, cette évaluation sera mise à jour afin de refléter les meilleures informations disponibles et d'appuyer la révision périodique des priorités d'investissement.

Puisque le premier cycle complet du bilan de santé des actifs est toujours en cours de réalisation, certaines évaluations demeurent préliminaires et pourront être ajustées à mesure que des données additionnelles deviendront disponibles. Cette approche graduelle est cohérente avec le processus d'amélioration continue décrit à la section 3.

5. RISQUES PRIORITAIRES ET PROGRAMMES D'INTERVENTION

Les analyses réalisées dans le cadre de la Stratégie relative à la gestion de l'intégrité des actifs ont permis d'identifier plusieurs populations d'actifs et enjeux présentant un niveau de risque nécessitant des interventions ciblées. Les programmes d'intervention présentés dans la présente section découlent des constats préliminaires issus du bilan de santé des actifs, des analyses de risques réalisées à ce jour et de l'expérience opérationnelle du réseau. Ils visent à traiter les populations d'actifs ou les menaces pour lesquelles EGQ dispose actuellement d'un niveau d'information suffisant pour justifier une intervention, une analyse approfondie ou une évaluation stratégique. Afin de refléter le degré de maturité des analyses et d'éviter de présenter au même niveau des programmes confirmés et des initiatives encore exploratoires, EGQ classe les interventions selon trois catégories: les programmes confirmés, les programmes en cours d'analyse et les programmes d'évaluation stratégiques :

Les programmes confirmés correspondent aux populations d'actifs pour lesquelles EGQ dispose d'informations suffisantes pour justifier des interventions planifiées.

- 1 Les programmes en cours d'analyse visent des populations d'actifs nécessitant des analyses
- 2 additionnelles avant de déterminer les interventions appropriées.
- 3 Les programmes d'évaluation stratégique concernent des enjeux pour lesquels différentes options
- 4 demeurent à l'étude et dont la portée finale n'est pas encore déterminée.

5 **Tableau 3 : Classification des programmes d'intervention**

Catégorie	Programmes
Programmes confirmés	Aldyl-A, branchements cuivre, raccords AMP
Programmes en cours d'analyse	Conduites acier vieillissantes
Programmes d'évaluation stratégique	Résilience du réseau (traverse rivière Gatineau)

6

7 **5.1 Programme de remplacement des actifs Aldyl-A**

8 Le réseau d'EGQ comprend environ 3 km de conduites principales ainsi qu'environ 300

9 branchements composés de polyéthylène de type Aldyl-A. Ce matériau est reconnu dans

10 l'industrie comme présentant un risque accru de fissuration associé au vieillissement. Dans une

11 optique de réduction des risques et de maintien de l'intégrité du réseau, EGQ prévoit remplacer

12 progressivement les actifs Aldyl-A encore en service.

13 Les objectifs du programme sont notamment: de remplacer l'ensemble des actifs Aldyl-A encore

14 en service sur le réseau; de réduire le risque de défaillance associé à cette population d'actifs; et

15 d'améliorer la fiabilité globale du réseau de distribution :

16

Tableau 4: Planification des travaux de remplacement des actifs Aldyl-A (2027-2029)

Année	Longueur (m)	Branchements	Coût
2027	628	104	3 M \$ ³
2028	307	41	1.8 M \$
2029	1070	166	3.5 M \$

5.2 Programme de remplacement des branchements en cuivre

EGQ compte encore environ 300 branchements en cuivre installés avant 1977. Une augmentation des défaillances associées à cette population d'actifs a été observée au cours des dernières années. Les investissements prévus visent à remplacer progressivement ces branchements afin de réduire les risques de défaillance et d'améliorer la performance du réseau. Les objectifs du programme sont : d'éliminer progressivement les branchements en cuivre encore en service; de réduire les risques associés à la corrosion et au vieillissement; et d'améliorer la fiabilité du réseau de distribution.

Tableau 5: Planification du remplacement des branchements en cuivre (2027-2031)

Année	Nombre de branchements	Coût
2027	50	500 K \$ estimé
2028	50	550 K \$ estimé
2029	50	500 K \$ estimé
2030	50	500 K \$ estimé
2031	50-90	500 K \$ à 900 K \$

³ Le montant prévu pour 2027 inclut le projet Bourgeau Nord, autorisé par la Régie dans sa décision [D-2026-084](#) rendue dans le dossier R-4337-2026. Le projet a été reporté à 2027.

5.3 Programme de gestion des croisements d'égouts

EGQ reconnaît que les croisements d'égouts constituent une menace de sécurité à considérer dans le cadre de sa stratégie pluriannuelle d'intégrité du réseau de distribution. Un croisement d'égout peut survenir lorsqu'une conduite ou un branchement gazier installé, notamment par méthode sans tranchée, intersecte une conduite d'égout sanitaire ou pluvial. Dans une telle situation, une intervention subséquente sur l'égout, par exemple lors d'un nettoyage mécanique ou d'un débouchage, pourrait endommager la conduite de gaz et entraîner une migration de gaz dans l'infrastructure d'égout.

Bien que ce type d'événement soit généralement de faible fréquence, les conséquences potentielles associées à une accumulation de gaz et à une ignition justifient une approche préventive, structurée et fondée sur le risque. L'inclusion de cette menace dans la stratégie d'intégrité d'EGQ est donc cohérente avec l'objectif de prioriser les risques susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité du public, même lorsque les données historiques d'incident sont limitées.

5.3.1 Approche de gestion du risque

À ce stade, EGQ privilégie une approche progressive et adaptée au niveau de maturité actuel de ses données et de ses outils d'analyse. La priorisation peut être fondée sur des facteurs qualitatifs documentés, notamment :

- les secteurs où des installations gazières ont historiquement été réalisées par méthode sans tranchée;
- les secteurs présentant une densité élevée de branchements d'égout;
- les emplacements où les données d'installation ou les plans tels que construits sont limités;
- les secteurs où des travaux municipaux ou des interventions répétées sur les égouts sont observés;
- les emplacements où la proximité entre les infrastructures gazières et les infrastructures d'égout pourrait accroître le potentiel de conflit.

Cette approche permet d'établir une base justifiable pour orienter les activités de vérification, d'inspection ou d'enquête terrain, tout en assurant une traçabilité entre l'identification de la menace, les facteurs de risque considérés et les mesures de mitigation proposées.

5.3.2 Mesures de mitigation

Dans le cadre de la stratégie pluriannuelle d'intégrité, EGQ prévoit maintenir et renforcer les mesures suivantes :

- la prévention de la création de nouveaux croisements d'égouts au moyen de procédures de construction, de localisation, d'inspection et de contrôle qualité appropriées, particulièrement lors de travaux sans tranchée;
- la réponse rapide aux signalements de situations pouvant impliquer un conflit entre une conduite de gaz et une infrastructure d'égout;
- la réalisation d'inspections ciblées ou de vérifications terrain lorsque les indicateurs de risque le justifient;
- la documentation des constats, des conflits confirmés, des correctifs réalisés et des mises à jour aux données d'actifs;
- l'amélioration continue des critères de priorisation à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles.

5.3.3 Amélioration continue

EGQ considère la gestion du risque de croisements d'égouts comme un programme évolutif s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue fondée sur les risques. Compte tenu de l'évolution constante des données disponibles, des connaissances opérationnelles et des résultats des activités de vérification, l'évaluation de ce risque fera l'objet d'une révision périodique afin d'assurer que les mesures mises en œuvre demeurent adaptées aux enjeux observés sur le réseau.

Les résultats des inspections, les interventions terrain, les signalements reçus, les constats découlant des travaux municipaux ainsi que les mises à jour apportées aux systèmes d'information sur les actifs permettront d'enrichir progressivement la connaissance de cette menace et d'améliorer la qualité des analyses réalisées. Ces informations serviront notamment à raffiner les

critères de priorisation, à mieux cibler les secteurs présentant un potentiel plus élevé de conflit entre les infrastructures gazières et les infrastructures d'égout et, au besoin, à ajuster les mesures de mitigation retenues.

Bien que les événements liés aux croisements d'égouts soient peu fréquents, leurs conséquences potentielles justifient le maintien d'une approche préventive et proactive. Dans cette optique, EGQ poursuivra le développement graduel de ce programme afin de renforcer sa capacité à identifier, évaluer et gérer ce risque au moyen des meilleures informations disponibles, conformément aux principes de gestion de l'intégrité et de gestion des actifs présentés dans le présent plan.

5.4 Programme de remplacement des raccords AMP

Les raccords AMP installés historiquement entre des branchements en polyéthylène et en cuivre ont été identifiés dans le cadre des travaux d'intégrité comme une population d'actifs nécessitant une intervention préventive. EGQ a déjà entrepris un programme de remplacement de ces raccords afin de réduire les risques associés à leur vieillissement et d'assurer le maintien de l'intégrité du réseau. La majorité des raccords AMP identifiés ont déjà été remplacés dans le cadre des travaux réalisés au cours des dernières années. Plusieurs raccords AMP additionnels seront remplacés dans le cadre des travaux prévus en 2026, ce qui permettra de réduire davantage cette population d'actifs avant le début de l'horizon visé par le présent plan.

Par ailleurs, plusieurs raccords AMP sont associés à des branchements composés de polyéthylène de type Aldyl-A. Ces raccords seront éliminés dans le cadre du programme de remplacement des actifs Aldyl-A présenté à la section 5.1. Cette approche permet d'optimiser les investissements, de réduire les impacts opérationnels et d'assurer l'élimination complète des raccords AMP du réseau tout en poursuivant les objectifs de réduction des risques associés aux actifs vieillissants.

Les objectifs du programme sont :

- compléter le remplacement des raccords AMP restants qui sont sur des branchements non Aldyl-A;
- éliminer les raccords AMP associés aux branchements Aldyl-A dans le cadre du programme Aldyl-A;
- réduire les risques associés à cette population d'actifs;

- améliorer la fiabilité globale du réseau.

Au terme des travaux prévus en 2026, EGQ estime qu'environ 250 raccords AMP demeureront en service. Parmi ceux-ci, 220 seront éliminés dans le cadre du programme Aldyl-A et 30 feront l'objet d'interventions ciblées.

La poursuite du programme permet à EGQ de viser l'élimination complète des raccords AMP du réseau, conformément à l'objectif de réduire progressivement les populations d'actifs présentant des mécanismes de dégradation connus.

5.5 Programme d'analyse et de renouvellement ciblé des conduites d'acier vieillissantes

Les conduites d'acier du réseau d'EGQ constituent une population d'actifs distincte qui nécessite une analyse progressive dans le cadre du bilan de santé des actifs et du programme de gestion de l'intégrité. Le réseau d'EGQ comprend environ 292 km de conduites en acier, dont certaines datent des premières périodes de développement du réseau. Ces conduites peuvent présenter des caractéristiques différentes selon leur année d'installation, leur type de revêtement, leur historique de protection cathodique, leur environnement d'exploitation et les pratiques de construction applicables au moment de leur installation.

Les analyses réalisées dans le cadre du programme DIMP d'Enbridge Gas indiquent que les conduites d'acier plus anciennes doivent être évaluées en tenant compte de facteurs tels que l'âge, la corrosion externe, l'efficacité de la protection cathodique, le type et la condition du revêtement, l'historique des fuites, les caractéristiques physiques des conduites, la présence de raccords ou de points de connexion, ainsi que les conditions environnementales et opérationnelles. Ces facteurs sont cohérents avec les paramètres utilisés dans les approches de modélisation et de priorisation des conduites d'acier développées dans le cadre du programme DIMP.

À ce stade, EGQ poursuit l'analyse de cette population d'actifs afin de mieux distinguer les secteurs nécessitant une surveillance accrue, des mesures de mitigation ciblées ou, le cas échéant, des interventions de remplacement. Cette analyse tiendra compte des données disponibles sur l'inventaire, l'année d'installation des conduites, les caractéristiques techniques, l'historique des fuites et interventions, les résultats du bilan de santé des actifs, ainsi que les connaissances opérationnelles et l'expérience terrain.

1 Les analyses en cours permettront notamment d'identifier les segments de conduites nécessitant
2 :

- 3 - une surveillance accrue;
- 4 - des activités d'inspection additionnelles;
- 5 - des mesures de mitigation ciblées;
- 6 - ou un remplacement éventuel.

7 L'objectif du programme est de développer une approche de renouvellement ciblée et fondée sur
8 les risques, plutôt qu'un remplacement systématique de l'ensemble des conduites d'acier. Les
9 secteurs prioritaires seront déterminés à mesure que les analyses seront complétées et que les
10 résultats du bilan de santé des actifs seront intégrés au processus de planification. Les projets qui
11 en découleront pourront être intégrés progressivement aux futures mises à jour du plan
12 pluriannuel, en fonction du niveau de risque, de la faisabilité des travaux, des synergies avec
13 d'autres interventions prévues et des besoins opérationnels du réseau.

14 Les objectifs du programme sont notamment:

- 15 - compléter l'analyse des risques associés aux conduites d'acier vieillissantes;
- 16 - identifier les segments ou secteurs présentant une combinaison défavorable de facteurs de
17 risque;
- 18 - établir des critères de priorisation fondés sur les données disponibles et le bilan de santé
19 des actifs;
- 20 - déterminer les mesures de mitigation appropriées, incluant la surveillance, les interventions
21 ciblées ou le remplacement;
- 22 - intégrer progressivement les projets de remplacement requis aux mises à jour futures du
23 plan pluriannuel.

24 **5.6 Résilience du réseau**

25 Le secteur situé à l'ouest de la rivière Gatineau dépend actuellement d'une seule traverse de rivière
26 pour son alimentation en gaz naturel. Cette configuration limite la redondance du réseau et accroît
27 l'exposition de la clientèle à une interruption de service advenant une défaillance de cet actif. EGQ

- 1 prévoit analyser différentes options visant à améliorer la résilience du réseau dans ce secteur. Les
- 2 travaux envisagés comprennent notamment:
- 3 - réalisation d'études techniques;
 - 4 - analyses de scénarios;
 - 5 - évaluation des options de redondance;
 - 6 - analyse coûts-bénéfices;
 - 7 - mise en œuvre d'un projet de sécurisation de l'alimentation, le cas échéant.

8 **6. SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS PLANIFIÉS (2027-2031)**

9 Le tableau présenté dans la présente section illustre les investissements susceptibles d'être

10 réalisés au cours de l'horizon 2027-2031. Les montants, les échéanciers et les volumes de travaux

11 seront précisés et mis à jour annuellement en fonction des résultats du bilan de santé des actifs,

12 des priorités d'intervention, de l'évolution des risques identifiés et des besoins opérationnels du

13 réseau. Les investissements proposés découlent des programmes et initiatives présentés dans les

14 sections précédentes, lesquels visent à réduire les risques d'intégrité, à maintenir la fiabilité du

15 réseau et à soutenir la pérennité des actifs. Les interventions ont été priorisées à partir des

16 meilleures données actuellement disponibles, des analyses de risques réalisées à ce jour, des

17 connaissances opérationnelles du réseau et des résultats préliminaires du bilan de santé des

18 actifs.

19 Le portefeuille d'investissements présenté vise prioritairement les populations d'actifs et les

20 risques jugés les plus significatifs dans le cadre du processus de gestion de l'intégrité d'EGQ. Il

21 reflète l'état actuel des connaissances sur le réseau et les interventions considérées nécessaires

22 afin de maintenir un niveau adéquat de sécurité, de fiabilité et de performance des actifs.

23 Compte tenu du caractère évolutif du programme de gestion des actifs, des travaux en cours

24 relatifs au bilan de santé des actifs et de la maturation progressive des analyses de risques, les

25 montants, échéanciers et volumes présentés dans les tableaux suivants doivent être considérés

26 comme des estimations préliminaires de planification. Ils seront révisés périodiquement afin de

27 refléter les meilleures informations disponibles et les priorités d'intervention qui découleront de

28 l'évolution du programme de gestion de l'intégrité d'EGQ.

Les montants et échéanciers présentés dans le présent plan ne constituent pas une autorisation préalable de réaliser l'ensemble des projets identifiés. Les projets seront soumis, le cas échéant, aux processus d'approbation applicables et feront l'objet des justifications requises au moment opportun, notamment lorsque les estimations, les analyses de risques et les solutions retenues auront été suffisamment précisées.

Tableau 6 : Planification des investissements – Risques d'intégrité

Projet	2027	2028	2029	2030	2031
Remplacement conduites Aldyl-A	3 M \$ ⁴	1.8 M \$	3.5 M \$		
Remplacement branchements cuivre	500 K \$	500 K \$	500 K \$	500 K \$	900 K \$
Programme croisements d'égouts	25 K \$	30 K \$	30 K \$	35 K \$	35 K \$
Mesures de mitigation découlant des risques émergents	800 K \$	750 K \$			

Le portefeuille d'investissements présenté dans le présent plan doit être considéré comme évolutif et sera ajusté à mesure que progresseront le bilan de santé des actifs, les analyses de risques et les activités du programme de gestion de l'intégrité.

Cette approche permet à EGQ d'adapter ses priorités d'investissement à l'évolution de l'état du réseau et des risques qui y sont associés, tout en maintenant une allocation efficiente des ressources disponibles.

⁴ Le montant prévu pour 2027 inclut le projet Bourgeau Nord, autorisé par la Régie dans sa décision [D-2026-084](#) rendue dans le dossier R-4337-2026. Le projet a été reporté à 2027.

EGQ continuera d'actualiser annuellement ses priorités d'intervention afin de s'assurer que les ressources sont affectées aux actifs et aux risques présentant le plus grand potentiel d'incidence sur la sécurité, la fiabilité et la pérennité du réseau de distribution.

7. BÉNÉFICES ATTENDUS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

La mise en œuvre du présent plan vise à réduire les risques associés aux actifs du réseau tout en favorisant une gestion durable et efficiente des infrastructures. Les bénéfices attendus découlent directement des programmes d'intervention décrits dans le présent plan et feront l'objet d'un suivi au moyen d'indicateurs de performance permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs de sécurité, de fiabilité, de performance et de pérennité des actifs.

Ces indicateurs évolueront à mesure que le programme de gestion des actifs d'EGQ gagnera en maturité et que les résultats du bilan de santé des actifs seront intégrés aux processus décisionnels. Plus concrètement, cette démarche devrait contribuer à:

- une réduction progressive des risques associés aux populations d'actifs identifiées comme prioritaires;
- l'élimination des populations d'actifs identifiées comme à risque élevé;
- une amélioration de la fiabilité du service;
- une diminution des interventions d'urgence;
- une meilleure prévisibilité des investissements;
- une optimisation du coût du cycle de vie des actifs.
- une amélioration de la connaissance de l'état et de la performance des actifs du réseau;
- un renforcement de la capacité d'EGQ à prioriser les interventions en fonction des risques.

Dans le cadre des mises à jour périodiques du présent plan, EGQ pourra bonifier les indicateurs utilisés afin de refléter l'évolution de son programme de gestion des actifs et de soutenir l'amélioration continue de ses processus de planification et de gestion des risques.

8. GOUVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du présent plan, EGQ appliquera un processus de gouvernance et de reddition de comptes visant à assurer la cohérence entre les activités de

gestion des actifs, les priorités d'intervention et les investissements réalisés. Ce processus permettra également d'assurer une révision périodique des risques et des programmes d'intervention afin de maintenir l'alignement du plan avec l'évolution de l'état du réseau et des besoins opérationnels.

Ce processus permettra notamment :

- d'assurer le suivi de l'avancement des programmes et des projets réalisés;
- de mesurer les bénéfices obtenus et l'efficacité des mesures de mitigation mises en œuvre;
- d'évaluer l'évolution des risques associés aux actifs du réseau;
- de soutenir la priorisation des interventions et l'affectation des ressources en fonction de l'évolution des risques;
- de soutenir la mise à jour périodique du Plan pluriannuel des investissements et de la gestion des actifs;
- d'informer la Régie de l'évolution des investissements réalisés et des résultats obtenus;
- de favoriser l'amélioration continue du programme de gestion des actifs et du programme de gestion de l'intégrité.

Le présent plan fera l'objet d'une mise à jour périodique dans le cadre du programme de gestion de l'intégrité des actifs d'EGQ. Cette mise à jour tiendra compte des résultats du bilan de santé des actifs, de l'évolution des risques, des priorités d'intervention, des résultats obtenus ainsi que de l'expérience acquise dans le cadre de la réalisation des projets.

Elle permettra également d'intégrer les nouvelles données disponibles, de réévaluer les priorités d'investissement et d'ajuster, au besoin, les programmes d'intervention afin qu'ils demeurent cohérents avec les risques observés et les objectifs de gestion des actifs d'EGQ.

9. CONCLUSION

Le présent Plan pluriannuel des investissements lié à la gestion des actifs permet à EGQ de structurer la planification de ses interventions et de ses investissements en fonction des enjeux d'intégrité, des besoins de maintien des actifs et des objectifs de performance du réseau. Il établit

1 un cadre de référence permettant d'orienter les interventions futures vers les populations d'actifs
2 et les secteurs du réseau nécessitant une attention particulière.

3 Fondé sur les principes de gestion des actifs, le bilan de santé des actifs et l'évaluation des risques,
4 ce plan permet à EGQ de prioriser ses interventions de manière rigoureuse et cohérente tout en
5 soutenant une utilisation efficiente des ressources.

6 La mise en œuvre progressive des programmes présentés contribuera à améliorer la sécurité, la
7 fiabilité et la pérennité du réseau de distribution de gaz naturel tout en favorisant une gestion
8 proactive et efficiente des actifs.

9 Puisque le programme de gestion des actifs et le bilan de santé des actifs poursuivront leur
10 évolution au cours des prochaines années, le présent plan constitue un outil dynamique appelé à
11 être raffiné et mis à jour périodiquement en fonction des nouvelles données disponibles, de
12 l'évolution des risques et des priorités d'intervention qui en découlent.

13 En conséquence, EGQ demande à la Régie de prendre acte du Plan pluriannuel des
14 investissements lié à la gestion des actifs, découlant de sa Stratégie d'intégrité, pour l'horizon
15 2027-2031, lequel sera mis à jour annuellement et dont les projets spécifiques continueront de
16 faire l'objet des approbations requises dans les dossiers tarifaires ou demandes d'autorisation
17 applicables, le cas échéant.